

Création d'une commission de recherches indépendante et pluridisciplinaire

Châteauneuf-de-Galaure,
le 9 septembre 2019

Bien chers pères et bien chers membres laïcs des Foyers,
Chers amis des Foyers,

En 2018-2019, nous avons été interpellés à plusieurs reprises au sujet du père Georges Finet sans pouvoir vérifier nous-mêmes la véracité des témoignages. L'un d'entre eux, particulièrement douloureux, a été diffusé à la radio et par internet, créant trouble et réactions chez des personnes, en interne comme en externe.

Etablir la vérité est un devoir

Compte tenu du rôle et de la place du père Finet dans l'histoire de notre fondation, nous ne pouvons laisser le doute et le trouble continuer à se répandre dans les esprits et dans les cœurs sans agir. S'il y a quelque chose, nous devons le dire, s'il n'y a rien, nous devons aussi pouvoir l'affirmer. Dans tous les cas, établir la vérité est un devoir que nous avons vis-à-vis des personnes concernées, et une nécessité pour les Foyers de Charité, pour chacun des membres et pour l'avenir de l'Œuvre.

Nous avons bien conscience que le fait même de soulever la question provoquera chez beaucoup une grande émotion. Aussi, nous avons pris le temps avec l'aide du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie de voir comment agir au mieux, dans le respect des personnes. Etant donnée la grande complexité de la tâche, s'est imposée d'emblée la conviction que cela ne pouvait être mené en interne, mais nécessitait l'intervention d'une recherche indépendante.

Une commission de recherches, indépendante et pluridisciplinaire

Fort de cet éclairage, avec le Conseil international des Foyers, j'ai donc décidé de confier ce travail à une Commission indépendante et pluridisciplinaire.

C'est **Madame Françoise Gausson** - dont le parcours professionnel et ecclésial présente toutes les qualités requises pour cette mission (*Titulaire d'un doctorat en théologie catholique, chargée de la gestion de crise au secrétariat général de l'enseignement catholique, déléguée épiscopale de Mgr Boffet, Mgr Ricard et Mgr Thomazeau à Montpellier, puis déléguée épiscopale de Mgr Pontier archevêque de Marseille et président de la conférence des évêques de France, où elle a animé la formation sur la protection des mineurs en 2018-2019*) - **qui en assurera la Présidence.**

Conformément aux orientations du Dicastère, elle a elle-même composé la Commission avec des experts indépendants (canoniste, historien, psychoclinicien, avocat, spécialiste de la protection des mineurs, des vocations, de pédagogie et théologie pratique...).

Mission et calendrier de la Commission

Nous leur avons demandé, au-delà de l'établissement de la vérité sur les faits concernant le père Georges Finet, d'évaluer les mesures prises aujourd'hui par les Foyers de Charité en matière de lutte contre les abus sexuels et les abus de conscience, et de nous faire toutes les préconisations qu'ils jugeraient utiles.

Ce rapport, destiné au Conseil International et au Dicastère, sera remis en mars 2020. Je m'engage à publier les conclusions de ces recherches.

D'ici cette publication, nous ne ferons pas de communication intermédiaire afin de laisser la Commission travailler sereinement et aller au bout de la mission qui lui est confiée. Pour la mener à bien, la Commission disposera d'un accès libre aux archives et documents. Elle sera également amenée à solliciter des entretiens pour permettre leurs travaux de recherches, dans le respect des personnes.

Une adresse email a été créée ainsi qu'un téléphone dédié, gérés exclusivement par les membres de la Commission.

Coordonnées directes de la Commission :

Ces coordonnées sont ouvertes à tous :

Mail : commission.recherches2020@gmail.com

Téléphone : 06 46 72 98 10

Une dynamique de conversion, avec toute l'Eglise

Pour finir, je voudrais citer le Pape François dans sa lettre aux prêtres envoyée cet été :

« Je suis convaincu que, dans la mesure où nous sommes fidèles à la volonté de Dieu, les temps de purification de l'Eglise que nous vivons nous rendront plus heureux et plus simples, et seront, dans un avenir proche, très féconds. Ne nous décourageons pas ! Le Seigneur est en train de purifier son Epouse et il nous convertit tous à Lui. »

Nous sommes tous invités à nous mettre dans cette dynamique de conversion à laquelle le Saint Père appelle l'Eglise, dans la confiance et l'espérance pour l'avenir. Je vous encourage également à demeurer dans l'action de grâce pour tout ce qui se vit dans les Foyers. Cet été encore, tant de retraites, de rencontres, aux quatre coins du monde, ont témoigné de la fécondité de notre mission au service de l'Evangile, que nous voulons vivre et faire connaître.

Rendons grâce au Seigneur pour tout cela et portons les membres de la Commission dans notre prière.

Que Notre Dame du Foyer nous accompagne et nous garde dans la paix sur ce chemin,



Père Moïse NDIONE, Père Modérateur de l'Œuvre des Foyers de Charité